



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	45
Absents :	24	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme GIRARD Nicole	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GREGOIRE Sylvie	M. NOUVEAU Michel
Mme ARAGONES Claire	M. JUSTINESY Gérard	M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. BATOUX Philippe	M. KITAEFF Richard	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. LE FAOU Michel	Mme PONTET Annie
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme LION-PESQUIES Christine	M. RIVET Jean-Philippe
Mme CRESP Delphine	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. DECHER Martine	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SINTES Patrick
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
M. GERAULT Jean-Pierre	Mme NALLET Christine	M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
M. BOREL Félix	ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

Absents excusés :

Mme DAUPHIN Mathilde
Mme MILESI Véronique
Mme ROUX Isabelle
M. SEBBAH Didier

Absents non-excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. ROUSSET André
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

N° 2024-186

POLITIQUE DE LA VILLE / HABITAT – Conventionnement entre
LMV et les opérateurs du projet MILDECA

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, et notamment son article 59 définissant la subvention ;
- Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi 2000-321 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- Vu le décret n° 2014.322 du 11 mars 2014 codifié dans le code de la santé publique (articles R. 3411-13 à R. 3411-16) régissant la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- Vu le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État ;
- Vu l'arrêté du Premier Ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 février 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2024-136 en date du 26 septembre 2024 portant approbation de la convention triennale de partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) ;
- Vu la convention triennale de partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) signée le 29 octobre 2024 ;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 27 novembre 2024.

Luberon Monts de Vaucluse a répondu à un appel à projets de la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) afin de prévenir la participation des mineurs aux trafics de stupéfiants. Un plan d'action pluriannuel et construit avec les structures de terrain va être déployé pour contribuer aux objectifs suivants :

- Lutter contre les idées reçues sur les trafics ;
- Favoriser l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes décrocheurs ;
- Soutenir les parents.

La MILDECA s'engage au versement d'une subvention de 90 000 € pour la mise en œuvre de ce projet sur 3 ans.

LMV conventionnera avec les partenaires institutionnels et associatifs (la Ville de Cavillon, le CCAS de Cavillon, la Mission Locale du Luberon et l'association l'œuf) pour encadrer le déploiement des actions et le versement des contributions financières. Les financements pluriannuels seront attribués sous réserve des crédits votés au budget primitif et soumis à une validation par LMV.

Le plan d'action pluriannuel de ce projet est détaillé dans le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

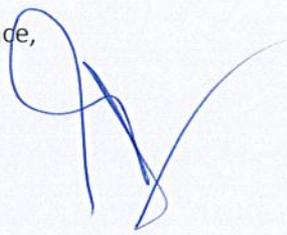
Structure	Porteur de projet	Intitulé du projet	Financement 2025	Financement 2026
CCAS	Programme de Réussite Educative	Ateliers de soutien à la parentalité	1 500 €	1 500 €
		Mesures de responsabilisation	500 €	500 €
		Pas à pas	2 000 €	2 000 €

	Atelier Santé Ville	Programme « Cap ou pas cap ? »	16 500 €	16 500 €
		Formation des professionnels : développement des compétences psychosociales	5 805 €	5 805 €
Ville de Cavaillon	Centre social la Passerelle	Agir auprès de la cellule familiale	1 000 €	1 000 €
	Service Jeunesse	Choisis ton canapé et la vie qui va avec	1 360 €	1 360 €
Mission Luberon	Locale du	Prev’action jeunesse	2 500 €	2 500 €
LMV – Service Politique de la ville	Association l’œuf	Projet culturel – Lutte contre les idées reçues sur le trafic de stupéfiant	7 800 €	
TOTAL			38 965 €	31 165 €

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- APPROUVE le plan d’action prévisionnel pour les exercices 2025 et 2026 ;
- AUTORISE le Président à signer tous les actes s’y afférant.

La Secrétaire de séance,
Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 12 décembre 2024

Le Président,
Gérard DAUDET

